

2025-04-17 Contribution pour le synode à la Synodalité

Pour la commission n° 9 : Critères théologiques et méthodologies synodales pour un discernement partagé des questions doctrinales, pastorales et éthiques controversées

Chers membres du Synode,

Nous sommes de Saint-Merry Hors-les-Murs, une communauté de baptisés qui marchent ensemble depuis 1975 et se sent profondément membre de l'Église catholique universelle en tentant de pratiquer l'accueil inconditionnel. Elle réfléchit et s'informe sur le contenu de sa foi et les textes qui la fondent pour avoir une foi adulte bien inscrite dans le monde contemporain. La démarche synodale nous donne beaucoup d'espoir.

C'est pourquoi nous sommes heureux d'entamer un dialogue avec vous, en vous partageant avec confiance nos suggestions et questions.

Vous trouverez tout au long des suggestions concrètes pour avancer ensemble sur les sujets abordés. Nous commencerons par quelques considérations dans le domaine de la foi et de la formation, des questions que les fidèles osent rarement aborder avec leurs pasteurs. Nous vous ferons part ensuite de plusieurs problèmes délicats : comment intégrer les personnes en situations « *dites irrégulières* » dans l'Église ?, comment lire les textes dans la vérité ?, comment vivre aujourd'hui du sacré et du saint dans les sacrements et dans la vie.

*I Aider chacun à apprendre à vivre de sa foi et à en rendre témoignage en Église

Aider chaque catholique à apprendre à exercer la capacité qu'il a reçue de Dieu de discerner, pour aujourd'hui, les vérités de la Parole de Dieu pour lui, sa communauté ecclésiale et le monde dont il est solidaire, afin d'en vivre davantage, en particulier en Église, tel devrait être l'un des prolongements de la démarche synodale que l'Église nous appelle à rejoindre pour y tenir toute notre place et en vivre pleinement.

Cela suppose d'aider chacun à mieux connaître et comprendre les textes des Écritures. Or nous avons la chance de disposer de quatre Évangiles aux contextes et intentions différents, qui nous évitent tout fondamentalisme et, dans cette Bonne Nouvelle, nous disposons de l'exemple même d'un Juif qui nous a montré comment lire et vivre toute Tradition. En effet, il est reconnu aujourd'hui que nos textes fondamentaux, de la Bible aux textes théologiques et doctrinaux venant de la « *Tradition* », ont été écrits dans une culture précise, exprimant des parcours de foi et produisant des enseignements ajustés aux problématiques d'alors. Une fois correctement traduits, - ce qui est essentiel à la base – et (objectivement) compris malgré nos préjugés et la distance, ils doivent être (re)contextualisés pour qu'on puisse y discerner leur sens profond.

Ces constatations empêchent par exemple de prétendre **appliquer à la lettre ces textes à des situations inconnues à l'époque de leur rédaction**, affirmer des vérités sur « *notre* » Dieu pour le « *définir* », ou proférer des injonctions comportementales prétendument intangibles et universelles où un seul modèle serait « *chrétien* ».

Ceci est tout particulièrement vrai en théologie morale, en matière de sexualité, d'identité de genre, de vie conjugale.... De plus en plus nombreux sont, en effet, celles et ceux qui, parmi

les catholiques, considèrent qu'il est temps de réinterroger les catégories rigides et dualistes transmises par les générations précédentes pour interpréter le sens profond de la vie, de la mort et de la résurrection de Jésus. Ces « vérités *absolues* » ont, sans qu'on s'en rende compte, fait le **lit de l'injustice et de l'exclusion** en qualifiant de déviantes des façons minoritaires ou nouvelles de penser sa relation à son corps, à sa sexualité ou à sa vie conjugale, en complète contradiction avec le témoignage des premiers chrétiens sur la vie de Jésus.

De manière plus générale, la Bonne Nouvelle des chrétiens ne peut plus être européo-centrée, mono-culturelle, mono-sexiste, excluante.

Il nous faut donc, travailler sur l'esprit même du message évangélique pour en dégager les capacités dynamiques et ses ressources essentielles, car, à des degrés divers, l'Écriture contient un sens prophétique pour notre époque où nous vivons des problématiques communes mais en vivons également d'autres qui sont différentes.

De plus, si l'Évangile incite bien à l'exercice de la responsabilité personnelle et à la conscience individuelle, on ne peut s'en tenir aux seules expériences personnelles (qui peuvent être authentiques mais subjectives) : elles doivent être relues en communauté, et affrontées à la réalité plus vaste d'autres cultures.

De même, aujourd'hui, les pasteurs et les chercheurs de l'Église doivent s'interroger sur le monde et l'écouter, pour examiner avec une attention bienveillante et sans préjugés les valeurs portées dans les contextes de vie dont les personnes et les communautés chrétiennes ne peuvent ni s'extraire ni s'abstraire.

C'est ainsi qu'ils pourront contribuer à aider à éclairer les expériences personnelles, voire de communautés locales, et les relier à ce qui est universel, dans le message, c'est-à-dire l'essentiel de la Bonne Nouvelle pour l'incarner afin de remplir sa mission : être garant de l'unité des traductions « *locales* » autour de l'essentiel.

Les chrétiens doivent s'entraider pour s'interroger dans leur vie de foi, dans leur vécu incarné, et pouvoir témoigner. Ils doivent collectivement faire émerger le discernement, permettre des approches, pour partie nouvelles dans leur formulation, inventer ce qu'il faut pour notre présent et pour l'avenir de nos contemporains en recherche.

L'Église doit, synodalement, s'accueillir réciproquement : écouter les besoins des baptisé.e.s et faire confiance au *sensus fidei*, à l'authenticité de leurs intuitions, aux réponses qu'ils suggèrent, inscrites dans leur culture propre et dans les problématiques d'une époque.

Cette approche, à dire vrai, revient à affirmer en fait un principe général selon lequel **les « traductions » locales de la Bonne Nouvelle de Jésus dans une culture donnée et dans un « vécu incarné »,** qu'il soit individuel ou communautaire, confrontées aux questions et aux problèmes de l'époque et du lieu, sont reconnues accomplir, en l'inculturant, la « *loi de vie* » de Jésus et l'annonce de l'Évangile.

Reconnaître la diversité des chemins de vie susceptibles d'être marqués du sceau de la foi en la mort et en la résurrection de Jésus-Christ est une démarche synodale.

Cette dynamique demande l'écoute réciproque, le respect de chemins de vie différents, et la célébration de ce qui fait l'essentiel, au-delà et à partir des différences exprimées. Elle naît de la rencontre des vécus des croyants, et de l'expression contemporaine de leur foi confrontée avec celles d'hommes et de femmes de Dieu, de théologiens et chercheurs.

Cela devrait également conduire à **laisser une place au partage de chemins de foi au sein de célébrations liturgiques** qui donneraient envie de nous rejoindre. Une certaine réciprocité dans l'écoute et le dialogue pourrait faire avancer et nourrir autant ceux qui sont en quête de témoignages vécus que ceux qui feraient part de leur expérience de foi. Cette application de la méthode synodale permettrait d'**impliquer pleinement les communautés chrétiennes dans le processus de discernement des signes des temps** pour écouter, ensemble, le Dieu “qui est et qui vient” dans une hospitalité bienveillante réciproque, y compris celles et ceux qui ne seraient pas issues du sérail chrétien et qui porteraient un regard neuf sur l’Église.

Cette démarche implique un partenariat clercs-laïcs ou pasteurs-communautés, les pasteurs privilégiant alors la charge d’accompagner les communautés de croyants sur leur chemin de vie, et non de diriger leurs vies et leurs réflexions parce qu’ils posséderaient la vérité en tant que clercs.

***II Donner une dimension synodale à la proposition de la foi en tenant compte de la diversité des chemins pour arriver à la maison du Père**

Selon Agnès Charlemagne, qui anime depuis vingt ans en France des ateliers de questionnement et d’éveil spirituel, elle a constaté que ceux qu’elle rencontre aspirent à être davantage des acteurs de leur foi, ont besoin des communautés et trouvent un enrichissement en participant des expériences de l’altérité. Ils demandent des rencontres moins ritualisées, moins verticales, moins axées sur la parole de « sachants ». Ils sont davantage à la recherche de rencontres personnalisées et d’une pédagogie plus souple.

Quelques pistes de travail :

- actualiser la catéchèse pour en faire une nourriture de vérité, assimilable et dynamisante pour aujourd’hui, appuyée sur l’intelligence, l’amour vécu de nos frères et de Dieu ;
- privilégier une pensée théologique vraie, vivante, vécue et incarnée, qui soit accessible, sans anthropomorphisme, et libérée de tout préjugé ;
- former les accompagnateurs aussi à une posture d’écoute authentique envers ceux qui ont une vie spirituelle et peuvent partager leurs découvertes de l’Évangile ;
- imaginer des groupes de parole et de lecture d’Évangile entre des personnes à des stades différents, baptisées ou non, pour un cheminement en fraternité, dans un climat de recherche.

***III Intégrer les personnes en situations « *dites irrégulières* » dans l’Église**

L’exhortation apostolique sur l’amour dans la famille *Amoris Laetitia* est une référence qui devrait être étudiée et exploitée avec le souffle de l’Évangile, en particulier lorsqu’elle demande :

- de mettre en place un accueil inconditionnel de tous et une écoute réciproque ;
- de se laisser « *déplacer* » par ceux qui ne vivent pas la même vie que nous ;
- d’instaurer une communion et une vie communautaire avec eux.

Les personnes définies par l'Eglise en situation « dite irrégulière » sont nombreuses.

Concernant en particulier les personnes divorcées en nouvelle union par exemple, *Amoris Laetitia* admet qu'il y aura toujours des situations où « *des fidèles répondent de leur mieux à l'Évangile avec leurs limites et peuvent exercer leur propre discernement dans des situations où tous les schémas sont battus en brèche* » (AL 37). En France, ceux qui veulent intégrer « officiellement » leur communauté paroissiale pourront le faire, par exemple grâce aux *Cheminements Bartimée*. Mais certains catholiques ne trouvent pas les bons mots, le bon geste pour les accueillir, et c'est pourquoi il est important de mettre en place une politique de formation des accueillants en paroisse, pour une orientation appropriée, formation ajustée, doctrinale et pastorale.

Il sera tout aussi important de faire savoir à toute personne dite « *en situation irrégulière* » et dont la démarche n'aurait pas été comprise ou entendue avec justesse, qu'elle ne doit pas se laisser déstabiliser par les incompréhensions et limites de ses interlocuteurs, quels qu'ils soient et pour quelque raison que ce soit, mais qu'elle peut dans chaque diocèse, s'adresser à une personne spécialement formée pour prendre en compte avec bienveillance sa demande, en particulier lorsqu'il s'agit d'un sacrement.

Les personnes définies par l'Eglise en situation “dite irrégulière” sont nombreuses à souffrir pour des raisons de doctrine, et paradoxalement, plus ils ont foi et plus ils ont confiance en l'Eglise, plus ils souffrent.

L'immense souffrance sur cette Terre de ces nombreuses personnes et de leurs familles est-elle toujours méritée ? Cette question nous transperce.

Question annexe mais qui peut bloquer tout, le vocabulaire compte aussi. Par exemple en français, actuellement, le terme de *miséricorde* ne s'emploie plus actuellement qu'en présence de fautifs ou de pécheurs. Par contre, vis-à-vis de victimes, on ne peut employer que le terme de *compassion* (qui peut aussi s'exercer envers des fautifs). Il est blessant de dire à quelqu'un qui n'a pas fauté qu'on lui fait miséricorde.

***IV. Modifier ou préciser certains éléments de la théologie et de la doctrine (liste non exhaustive)**

* En revenant au plus près de l'Evangile, les **différentes religions** chrétiennes se rapprochent, le fossé doctrinal qui s'est créé avec les autres spiritualités et le monde se comble et nous sommes mieux à l'image de Dieu.

* La doctrine, la théologie, la catéchèse, les formations, les lectures lors des célébrations, les prêches doivent se fonder sur des **textes exacts**, sans omissions ni ajouts, traduits correctement, bien contextualisés et sans détournements, aussi bien pour qu'ils résistent à des objections contemporaines, basiques ou pointues, que parce qu'ils impactent toute la vie chrétienne, y compris les sacrements.

* Puisque nous sommes tous Fils et Filles de Dieu et frères et sœurs, il n'est plus possible que les baptisé.e.s ne soient pas traités en tout comme des égaux, ce qui serait aussi en contradiction en même temps avec l'Évangile, avec nos textes fondateurs et avec les Droits universels des Humains. **Les raisons pour lesquelles on juge, on exclut, on catégorise au profit d'une hiérarchie du sacré font partie du problème systémique qui frappe l'Église**

entière. Les non-croyants sont choqués par ce qu'ils appellent des préjugés, et c'est l'Ecriture et l'Eglise qui nous enseignent aussi que c'est toute personne humaine, qui a été créée à l'image de Dieu.

* Les conceptions de la Nature, de la place de l'Homme, son évolution, sa sexuation, par rapport au « *dessein de Dieu* », devraient être revues car, doctrinalement, elles impactent les « droits » donnés par l'Eglise aux fidèles concernant la régulation des naissances, les vaccins, les soins médicaux, la fin de vie etc. Tout retard sur ces sujets a de graves conséquences concrètes et spirituelles.

*V Modifier ou préciser plusieurs aspects de la théologie des sacrements (liste non exhaustive)

En tenant compte de ce qui précède, les formules concernant les sacrements doivent être revues pour mieux laisser passer la grâce proposée abondamment.

* L'Eglise catholique doit permettre **de reconnaître qu'un mariage religieux** prend fin au lieu de chercher à tout prix un prétexte pour considérer qu'il n'a jamais existé, au-delà de tout bon sens, ce qui peut conduire à déclarer comme sans importance ni valeur les enfants qui en sont nés ou les années de vie partagée qui en ont résulté. Il serait utile de permettre de reconnaître qu'une relation conjugale a existé, même si elle a périclité ensuite : ceci permettrait aux fidèles de quitter plus vite un conjoint violent, de ne pas renier l'alliance qu'ils ont scellée à un moment de leur vie, de permettre un mariage religieux et d'avoir des enfants légitimes sans attendre que l'ex-conjoint soit décédé pour pouvoir vivre officiellement en couple.

* Des sacramentaux devraient être prévus pour **permettre aux conjoints qui inscrivent leur vie commune dans une autre forme de vie conjugale et souhaitent demander la bénédiction du Seigneur**, de la recevoir de la communauté et de son accompagnateur au moment où ils souhaitent officialiser leurs engagements réciproques devant la communauté ecclésiale locale.

* Il devrait être affirmé sans ambiguïté que ni **le sacrement du baptême, ni aucun sacrement, ne devrait jamais pouvoir être refusé** par l'Eglise pour une raison tenant à la condition de vie, ou à l'identité ou au genre de la personne qui le demande ou de ses parents et parrain(s)/marraine(s).

* Concernant la prêtrise et le diaconat ordonnés, **les raisons pour lesquelles les ministères ordonnés ne peuvent jamais comporter des femmes font partie du problème systémique qui frappe l'Église entière.** Le fait que le prêtre agisse *in persona Christi*, comme un signe visible du Christ, et qu'il le représente sacramentellement, en particulier lors de la célébration de l'Eucharistie, ne devrait pas faire définitivement obstacle à toute évolution de la tradition de l'Eglise catholique : sur ce point : les femmes peuvent en effet représenter autant que les hommes, le Seigneur ressuscité. Il sera également de plus en plus difficile de faire accepter par les fidèles que l'Eglise a reçu de Jésus des instructions inégalitaires et excluantes, dont l'interdiction d'ordonner des femmes au sacerdoce. On a redonné leur juste valeur aux arguments tirés de l'histoire de l'Eglise, et le recours paulinien à une métaphore nuptiale pour exprimer la relation du Christ à l'Eglise telle qu'elle devrait être, paraît une bien faible explication à cette affirmation adossée à cet interdit.

* Pour le sacrement de réconciliation, est-il encore possible, par rapport à notre Droit, que le prêtre déclare au pénitent qu'il lui pardonne au nom de Dieu, sans que le pénitent s'engage à demander pardon à la victime et à lui proposer réparation (ou mieux, l'ait fait auparavant.)

Chers frères du Synode,

Entre doctrine et vécu, il y a des distances que nous regrettons.

Une connaissance solide des textes évangéliques et bibliques, de la tradition, nous aide à ne pas croire à des mythes, mais montre tellement bien en quoi ces textes donnent sens, peuvent éclairer et nourrir nos vies.

Une doctrine renouvelée permettrait la cohérence entre une théologie plus assurée et une pastorale plus humaine qui ressembleraient encore plus à l'Évangile.

L'Église doit y penser de façon équilibrée.

Bon travail à vous tous.

Fraternellement, et synodalement !

le 17 avril 2025,
des membres de Saint-Merry Hors-les-Murs
contact@saintmerry-hors-les-murs.com